



Communiqué du SNETAA FO Martinique

Compte rendu de la CAPA de promotion du mois de mai 2021



La dernière CAPA de promotion ancienne formule s'est tenue ce jeudi 06 Mai 2021.

Le SNETAA FO fidèle à sa position a donné lecture de sa déclaration liminaire que vous pouvez lire plus bas et que vous trouverez également en fichier joint.

Il est important que vous compreniez bien que la proposition de rendez-vous de carrière avec possibilité d'accélération (gain de 1 an) ne concerne que 30 % des collègues éligibles.

Nous avons fait la preuve à partir des documents fournis par l'administration que pour les deux niveaux de promotion (7^{ème} et 9^{ème} échelon), plus de 60 % des collègues ont comme « appréciation recteur » Excellent ou Très Satisfaisant et ne sont pas pour autant promus. C'est la triste réalité du PPCR.

De plus, l'administration n'a pas été en mesure de nous indiquer les critères retenus à partir des appréciations des chefs d'établissements et des inspecteurs, pour attribuer « l'appréciation recteur ».

C'est pour cela que les commissaires paritaires du SNETAA FO Martinique ont voté CONTRE la proposition de l'administration.

Pour information voici le résultat du vote :

SNETAA FO : CONTRE (8 voix), SNPE CGTM : ABSTENSION (1 voix), SNUEP : POUR (1 voix).

Le vote négatif du SNETAA FO, n'est pas destiné à contester les **promotions obtenues par 30 % des collègues (seulement 7 sur 22, pour le 7^{ème} échelon et seulement 8 sur 26 pour le 9^{ème} échelon)**, mais représente un désaveu et une contestation du nombre trop sélectif de collègues promus.

Félicitations aux collègues promus.

Nos encouragements aux autres qui n'ont pas démérité mais ont encore une fois été victimes de critères définis par l'administration (ancienneté grade, ancienneté échelon, ancienneté générale de service ...), pour ne pas dépasser le contingentement fixé par les modalités du PPCR.

Les prochaines CAPA se feront selon les nouvelles modalités définies dans les LDG (Lignes Directrices de Gestion) 2021/2023, que vous avez reçues dans vos boîtes académiques. Tout est fait pour nous écarter des instances et permettre à l'administration de décider seule.

Le SNETAA FO Martinique ne baissera pas pour autant la garde.

Soyons vigilants avant et après les décisions prises par l'administration.

Nous restons à votre écoute et à votre disposition. N'hésitez pas à prendre contact avec les commissaires paritaires et les délégués du SNETAA FO dans vos établissements ou au niveau académique.

Pour l'ensemble des commissaires paritaires du SNETAA FO Martinique.

Jocelyn PRESENT
Secrétaire Académique
Tél : 0696 26 72 25

snetaa972@gmail.com

► Retrouver notre déclaration liminaire au verso de ce communiqué et sur aussi notre site internet <https://snetaafo972.yo.fr/>